

L'évolution du discours des bibliothécaires sur la lecture publique dans le *Bulletin de l'ACBLF* entre 1955 et 1972
Librarians' Position on Reading as Recorded in the *Bulletin de l'ACBLF*: An Evolutionary Analysis, 1955-1972
Evolución del discurso de los bibliotecarios sobre la lectura pública en el *Bulletin de la ACBLF* entre 1955 y 1972

Nathalie Lafortune and Vincent Viens

Volume 44, Number 4, October–December 1998

La lecture publique au Québec : évolution et discours

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1032824ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1032824ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lafortune, N. & Viens, V. (1998). L'évolution du discours des bibliothécaires sur la lecture publique dans le *Bulletin de l'ACBLF* entre 1955 et 1972. *Documentation et bibliothèques*, 44(4), 167–174.
<https://doi.org/10.7202/1032824ar>

Article abstract

After 1950, Québec went through several phases: the end of the Duplessis era and its religious view of society, followed by the Quiet Revolution and the secularization of several institutions in the 1970s. During this period, librarianship became increasingly professionalized, especially with the creation of the first French-speaking professional library school at the Université de Montréal. Within this context and from 1955 to 1972, the ACBLF published the Bulletin.

This study analyses the evolution of the perception of libraries and reading as recorded in the Bulletin. Using a thematic grid pertaining to reading, the analysis of the articles revealed the principal themes, the major events, and the underlying principles. The results show that the positions held by librarians on reading changed over time, from a very conservative view of the library to a more modern vision. The impact of the information society on libraries that would emerge at a later date, had already taken shape.

L'évolution du discours des bibliothécaires sur la lecture publique dans le *Bulletin de l'ACBLF* entre 1955 et 1972*

Nathalie Lafortune

Diplômée de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
Université de Montréal

Vincent Viens

Diplômé de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
Université de Montréal

Après 1950, le Québec voit d'abord finir le Duplessisme et une certaine vision religieuse de la société, puis viendra par la suite, la Révolution tranquille et, enfin, la laïcisation des institutions au cours des années 1970. Pendant ce temps, la bibliothéconomie connaît une professionnalisation marquée grâce au développement d'une première école professionnelle francophone à l'Université de Montréal. C'est dans ces différents contextes que l'ACBLF publiait son Bulletin entre 1955 et 1972.

La présente étude analyse l'évolution des discours sur les bibliothèques et la lecture publique tenus dans le Bulletin. Les contenus furent analysés à l'aide d'une grille thématique et typologique en relation avec la problématique de la lecture publique. L'analyse du corpus a permis d'identifier les principaux thèmes, les faits saillants et les principales constantes. Les résultats obtenus permettent de démontrer que le discours des bibliothécaires sur la lecture a évolué durant cette période; d'une vision très conservatrice de la bibliothèque vers une vision plus moderne de celle-ci, elle laisse entrevoir l'impact qu'aura plus tard la société de l'information sur le monde des bibliothécaires

Librarians' Position on Reading as Recorded in the Bulletin of the ACBLF: An Evolutionary Analysis, 1955-1972

After 1950, Québec went through several phases: the end of the Duplessis era and its religious view of society, followed by the Quiet Revolution and the secularization of several institutions in the 1970s. During this period, librarianship became increasingly professionalized, especially with the creation of the first French-speaking professional library school at the Université de Montréal. Within this context and from 1955 to 1972, the ACBLF published the Bulletin.

This study analyses the evolution of the perception of libraries and reading as recorded in the Bulletin. Using a thematic grid pertaining to reading, the analysis of the articles revealed the principal themes, the major events, and the underlying principles. The results show that the positions held by librarians on reading changed over time, from a very conservative view of the library to a more modern vision. The impact of the information society on libraries that would emerge at a later date, had already taken shape.

Evolución del discurso de los bibliotecarios sobre la lectura pública en el Bulletin de la ACBLF entre 1955 y 1972

Después de 1950, Québec terminará con el «Duplesismo» y una cierta visión religiosa de la sociedad, y a continuación aparecerá la Revolución tranquila y, finalmente, a lo largo de la década del 70, la laicización de las instituciones. Durante este período, la Biblioteconomía adquirió un profesionalismo notable, gracias al desarrollo de una primera escuela profesional de lengua francesa en la Universidad de Montréal. Es en estos diferentes contextos que la ACBLF publicó su Bulletin entre 1955 y 1972.

El presente estudio analiza la evolución de los discursos sobre las bibliotecas y la lectura pública aparecidos en el Bulletin. Los contenidos fueron analizados utilizando una planilla temática y tipológica en relación con la problemática de la lectura pública. El análisis de los textos permitió identificar los temas más importantes, los hechos sobresalientes y las constantes principales. Los resultados obtenidos permiten demostrar que el discurso de los bibliotecarios sobre la lectura durante este período evolucionó de una visión muy conservadora hacia una visión más moderna de la biblioteca, y deja entrever el impacto que más adelante tendrá la sociedad de la información sobre el mundo de los bibliotecarios.

* L'article a été rédigé dans le cadre du cours BLT6291 Recherche sur les bibliothèques publiques sous la supervision de Réjean Savard. Il fut l'objet d'une communication au congrès de l'ACFAS en mai 1996.

On voit plutôt se produire une sorte d'avènement collectif à la littérature : des libérations personnelles, d'abord clairsemées, ensuite nombreuses, sur la lancée des premières, et manifestant l'avènement dont je parle, favorisé par la Révolution tranquille qui commence non pas en 1960 mais vers 1945.

Pierre Vadeboncoeur (1992)
Témoignage de l'histoire
Nuit blanche, 48, 10-13

Le Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française

C'est en janvier 1945 que paraît le premier numéro de la *Revue des bibliothèques*, ancêtre du *Bulletin de l'ACBLF*. La création de la revue répondait alors aux besoins professionnels et techniques des professeurs et des élèves de l'École de Bibliothécaires de l'Université de Montréal, créée en 1937, huit ans plus tôt. Toutefois, en 1947, des difficultés financières forcèrent les responsables de la publication à se réfugier sous la protection de la revue *Lectures*, y publiant à l'intérieur une section appelée *Bibliotheca* (Chabot 1955, 3). Sept ans plus tard, en mars 1955, le *Bulletin de l'ACBLF* est créé avec pour mission de servir la cause des bibliothèques au Canada français. Le *Bulletin* est trimestriel et publiera sans interruption durant dix-sept ans, de 1955 à 1972, des éditoriaux reflétant les opinions et les directives de l'ACBLF, des articles de fond sur la formation professionnelle des bibliothécaires, des nouvelles et des chroniques sur l'association et des chroniques bibliographiques.

La lecture publique dans le Bulletin de l'ACBLF

Nous présentons ici le résultat de l'analyse des articles portant sur la lecture publique et les bibliothèques parus à l'intérieur du *Bulletin de l'ACBLF*. Nous y expliquons l'évolution du discours tenu par les bibliothécaires de l'ACBLF durant les années 1955 à 1972. Dans un premier temps, nous avons repéré les discours sur la lecture publique des bibliothécaires de l'ACBLF et, par la suite, nous avons identifié et analysé les principaux thèmes de ce discours. Les textes du corpus portent, en grande partie, sur la lecture

publique, les bibliothécaires et les bibliothèques. Toutefois, complémentaires à l'analyse, d'autres textes du corpus portent sur les rôles, la gestion des bibliothèques et la profession de bibliothécaire. Les premiers textes appuient l'argumentation de cet article, tandis que les seconds expliquent les contextes politiques, sociaux, religieux et professionnels des thèmes trouvés dans le *Bulletin*. Nous avons, au fil de nos lectures et de nos analyses, cerné quatre grands types de textes dans le *Bulletin de l'ACBLF* : les comptes rendus, les articles techniques, les articles scientifiques et les éditoriaux.

La typologie des textes du corpus

Les comptes rendus représentent tous les articles décrivant les événements comme les congrès, conférences, salons du livre et autres activités liées à la profession, au développement des bibliothèques ou à l'animation autour du livre. Les articles techniques comprennent tous les articles se rapportant au fonctionnement des bibliothèques ainsi que les bibliographies. Les articles scientifiques se rapprochent sensiblement des articles techniques ; la différence principale est le signalé par l'auteur d'un minimum de cinq références. Quant aux éditoriaux, ils rassemblent tous les articles ne correspondant pas aux autres classes mentionnées, et qui véhiculent une opinion.

Pour l'ensemble de la période couverte, les comptes rendus et les éditoriaux sont beaucoup plus nombreux que les autres types d'articles ; ils représentent 75 des 115 textes recueillis, soit plus de 65% du corpus. Par contre, pour la période des années 1970, on ne retrouve aucun compte rendu, alors que l'on recense 11 articles techniques et scientifiques. Ceci témoigne, il nous semble, de l'évolution de la profession : les articles techniques et scientifiques étant très peu présents dans les années 1950 comparativement aux comptes rendus et aux éditoriaux. On constate l'augmentation des articles scientifiques au cours des ans, la diminution des comptes rendus et des éditoriaux et la relative stabilité du nombre des articles techniques. Si les chiffres restent les mêmes pendant toute la période en ce qui concerne les articles techniques, il ne faut pas négliger de les considérer par rapport aux autres types

d'articles. C'est pourquoi la stabilité des articles techniques est relative (Tableau 1).

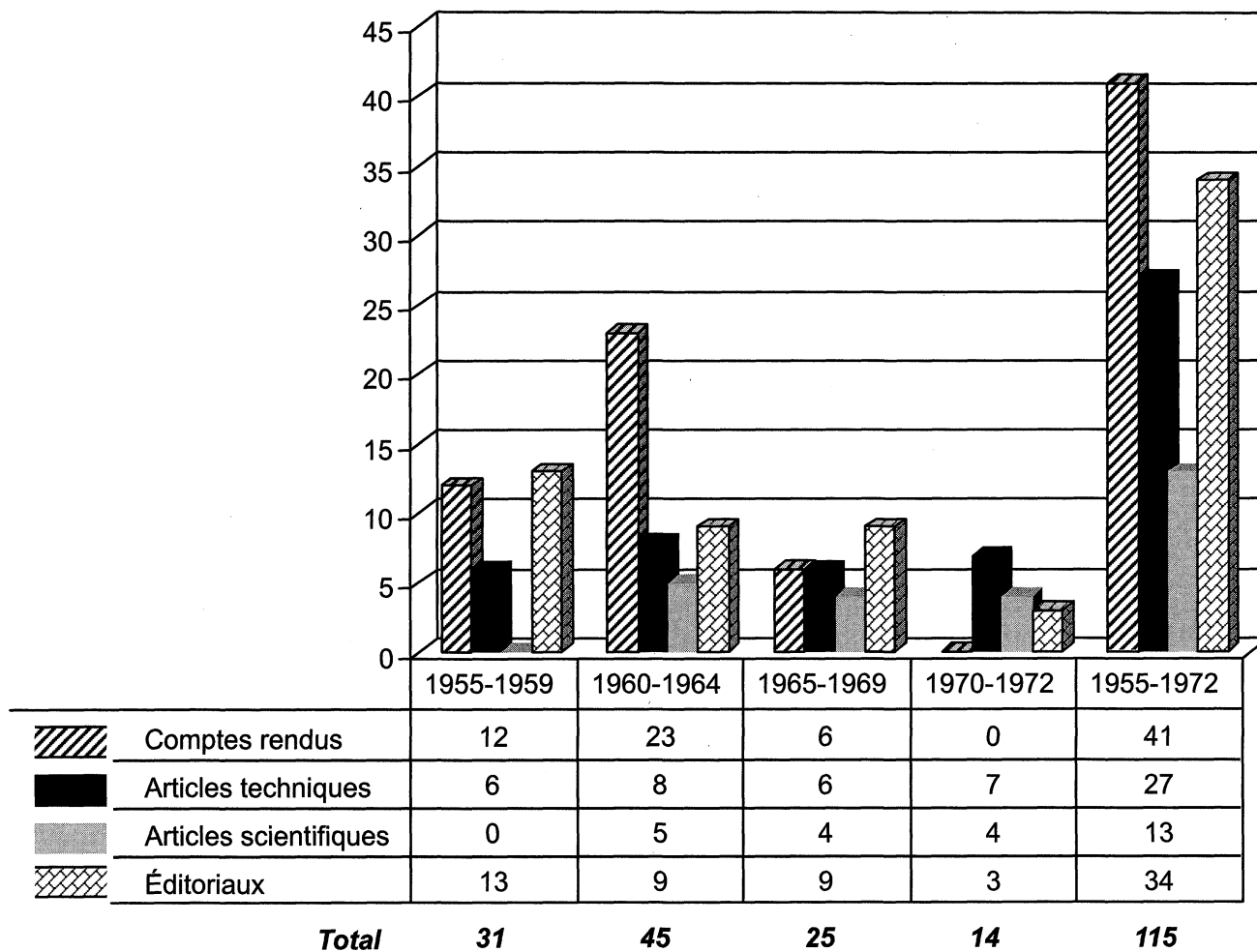
Il apparaît intéressant de mentionner la diminution générale du nombre d'articles au cours des années. Jusqu'au milieu des années 1960, les articles sont brefs et nombreux ; à partir de 1965, la quantité publiée diminue considérablement, mais leur longueur est plus importante. Encore une fois, nous interprétons ce phénomène comme une évolution qualitative de la profession et de la bibliothéconomie en général.

La société canadienne-française des années 1950 : une société janusienne...

La société canadienne-française des années 1950 possède deux visages à l'image du dieu romain Janus. En effet, d'un côté, le libéral Louis Saint-Laurent dirige à Ottawa, et de l'autre, le conservateur, Maurice Duplessis, détient le pouvoir à Québec. L'Église catholique est triomphante, mais les frémissements de la laïcisation prochaine se font sensibles. Enfin, le vieux traditionalisme de la société fait bloc contre le modernisme récent de l'après-guerre.

La croissance économique canadienne confirme la modernité de la société des années 1950. D'un côté, l'économie du pays est florissante, la classe moyenne est en expansion, les salaires augmentent et les prix à la consommation restent stables. Le niveau de vie général s'améliore rapidement et les programmes sociaux se multiplient. Le mouvement syndical est en expansion, la tertiarisation atteint 50 %, les femmes s'affirment sur le marché du travail, sans oublier, la littérature, les arts et le milieu intellectuel en ébullition au Canada français. Gabrielle Roy publie *Alexandre Chenevert* en 1954, Gérard Bessette, *La Bagarre* en 1958 et Anne Hébert, *Le Torrent* en 1950. Camus, Malraux et Mauriac sont lus. Borduas et Pellan ont déjà écrit *Refus global* et *Prisme d'yeux*. *Cité libre* dénonce. Les écrivains montréalais anglophones, Mordecai Richler et Leonard Cohen, publient à Toronto et à New York. Lemieux, Riopelle, Ferron et Leduc peignent et parlent pour l'Europe.

Tableau 1 : Articles par catégorie



Mais de l'autre côté, le pouvoir politique au Québec est sous l'autorité de Maurice Duplessis. L'action politique et économique québécoise vise la réduction de la dette, l'équilibre budgétaire, la limitation du fardeau fiscal et l'accueil du capital étranger. Conservateur, nationaliste et traditionaliste, le gouvernement de l'Union nationale fonde ses valeurs sur la langue française et la foi catholique. Sa volonté est de maintenir l'ordre établi et les valeurs religieuses par la répression judiciaire ou législative des groupes et individus jugés subversifs, avec l'assentiment et l'appui des autorités catholiques en place (Durocher et al. 1989, 409).

Pour ce qui est de la situation des bibliothèques publiques québécoises à cette époque, elle est catastrophique. Au début des années 1950, on compte, tout au plus, douze bibliothèques dans la tota-

lité du Québec, et seulement la moitié d'entre elles est de langue française: 65% de la population urbaine est desservie, contre 5% dans les campagnes. Ce n'est qu'à Montréal que de très légers progrès sont observables avec l'apparition, ici et là, de quelques bibliothèques destinées surtout à la jeunesse (Durocher et al. 1989, 402). C'est dans ce contexte difficile qu'œuvre l'ACBLF...

L'histoire légale de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française

L'Association canadienne des bibliothécaires de langue française (ACBLF), formée par Paul-André Trudeau, c.s.v., et Paul-Aimé Martin, c.s.c., sous les auspices de l'Archevêché de Montréal en 1943, n'échappe pas à l'influence de l'Église catholique avant et durant les années 1950,

comme sa fondation en témoigne. Dès les débuts de l'ACBLF, selon Martin (1963, 54), «l'association grandit et se développe sous le regard bienveillant de l'Église», les encouragements et les vœux de Son Éminence le cardinal Rodrigue Villeneuve. Dans les faits, l'ACBLF est officiellement créée en 1952. Mais l'histoire de sa création est le résultat du chemin parcouru depuis 1943, parsemé de plusieurs changements d'orientations, d'objectifs, de constitutions et de noms, au gré de l'évolution de la profession et de la société. En effet, l'association s'est vue doter, entre les années 1943 et 1948, de quatre constitutions et de quatre noms différents. En 1943, la première constitution créait l'Association canadienne des bibliothèques d'institutions (ACBI) de l'Association des bibliothèques paroissiales mise sur pied, quelque temps auparavant, à l'initiative des pères Paul-André

Trudeau, c.s.v., Paul-Aimé Martin, c.s.c., et de Marie-Claire Daveluy. L'ACBI avait pour but de s'occuper des intérêts des bibliothèques d'institutions catholiques. En 1945, la deuxième constitution change le nom de l'association pour celui de l'Association canadienne des bibliothèques catholiques (ACBC), précisant du même coup son intérêt envers les bibliothèques catholiques. On délaisse ainsi peu à peu l'idée de la bibliothèque dans l'institution religieuse ou cléricale pour celle, plus « englobante », de bibliothèque catholique. La troisième constitution, en 1947, ne touche pas le nom de l'association, mais énonce le désir de « s'occuper de toutes les questions concernant les intérêts des bibliothécaires et des bibliothèques au double point de vue technique et catholique » (Brault 1972, 23-24). L'association se préoccupe désormais des bibliothèques et des bibliothécaires catholiques. En 1948, la quatrième constitution fait disparaître le terme « catholique » du nom de l'association, sans toutefois l'effacer de sa constitution, et le transforme en Association canadienne des bibliothécaires de langue française (ACBLF). L'association s'affiche désormais comme étant de langue française et canadienne. Les derniers grands changements seront faits en 1960, au moment où l'association abandonnera complètement ses références au catholicisme.

La fin de l'ACBLF et la naissance de l'ASTED

On constate donc que le chemin parcouru par l'ACBLF est tributaire de la lecture sociale qu'en font ses membres. L'ACBLF était, depuis ses débuts, une corporation à charte fédérale s'affichant résolument comme étant canadienne et de langue française. En 1974, l'association obtiendra une charte provinciale du ministère des Institutions financières de la Province de Québec sous le nom d'ASTED (Association pour l'avancement des sciences et techniques de la documentation), confirmant alors le caractère québécois, francophone et laïc de l'organisation, de même que la capacité d'adaptation de ses membres face à la profession et à la société (Rousseau et Perron 1984, 85-86).

Évolution du discours moral sur la lecture publique dans le *Bulletin de l'ACBLF*

Le thème de la bonne et de la mauvaise lecture en bibliothèque est présent durant les années 1950 dans le *Bulletin de l'ACBLF*. Il est, en fait, omniprésent et récurrent dans le discours sur la lecture publique tenu par les bibliothécaires. Mais le discours moral sur la lecture touche également l'ensemble de la société canadienne-française et vise tout particulièrement les jeunes. Ce discours moral sur la lecture publique semble porté par les valeurs sociales propres de l'époque.

Définitions des bonnes et mauvaises lectures

Les diverses appellations données à la bonne et à la mauvaise lecture dans le discours du *Bulletin de l'ACBLF* varient selon les époques. Dans les années 1950, il s'agit essentiellement d'un discours moral fondé sur la dualité entre le bien et le mal. La lecture publique doit permettre aux lecteurs de vivre selon les valeurs catholiques. Toute lecture qui s'éloigne de ces dernières est à proscrire parce que moralement mauvaise. Les ouvrages ne répondant pas aux valeurs catholiques sont évalués et jugés par les bibliothécaires comme : « littérature immonde [...] littérature obscène [...] ennemi sournois » (Desrochers 1955, 19) ; « littérature pornographique et démoralisante » (Grenier 1955, 7) ; « livres outranciers » (Vinay 1956, 15) ; « littérature facile et grossière » (Compte rendu...1956, 12). L'idéal de la bonne lecture dans le discours des bibliothécaires dérive de la perspective catholique qui veut que la lecture soit un puissant instrument de formation axé vers le bien. La bonne lecture tient compte des divers ordres hiérarchiques de la philosophie catholique dans lesquels l'homme évolue : premièrement, l'ordre religieux et moral, ensuite, l'ordre de la culture et de l'esprit et, enfin, l'ordre du bien-être temporel. Les raisons de lire deviennent alors des buts visant l'amélioration des facultés données par Dieu. La bonne lecture sera jugée et appelée dans ce contexte : « lecture saine et bien dirigée » (Gagnon 1955, 12) ; « biographies enthousiasmantes » (Vinay 1956, 15) ; « lecture formatrice » (Compte rendu...1956, 12) ; « grande œuvre » (Marmin 1958, 7).

Le système de classification morale

Les bibliothécaires ont alors deux grands rôles : premièrement, celui de connaître la valeur morale des livres et, deuxièmement, celui de les positionner dans un système de classification morale. La bibliothèque, qui a une responsabilité dans son rapport à la lecture publique, doit donc établir une cotation morale basée sur l'*Index Librorum Prohibitorum* et sur différents répertoires dont, entre autres, le *Répertoire alphabétique et Je choisis mes auteurs*, ou encore le *Catholic periodical index* et la revue bibliographique des jésuites américains, *Best sellers*, publiées par l'University of Scranton en Pennsylvanie. L'établissement de ces « cotes morales vise la masse du public des lecteurs et en conséquence une majorité de personnes non cultivées. » (Desrochers 1960, 12). Il s'agit donc de protéger la population peu éduquée des dangers des mauvaises lectures, et la bibliothèque est jugée l'instrument essentiel à l'organisation et au rayonnement de la bonne lecture dans la société. De plus, les bibliothécaires demeurent les personnes indispensables pour lire, conseiller et faciliter l'accès aux meilleurs ouvrages favorisant la lecture saine et bien dirigée : « L'Abbé Aldéric Saint-Laurent, curé de South-Junction, relate une expérience de la bibliothèque paroissiale, montrant comment les paroissiens laissés à eux-mêmes manquent de discernement dans le choix de leurs lectures. » (Gagnon 1955, 11)

De plus, on voit apparaître, vers la fin des années 1950, un double langage dans le *Bulletin de l'ACBLF*, conséquence, sans doute, du discours des bibliothécaires sur la lecture saine et dirigée et sur la promotion d'un système de classification morale. Il s'agit de la censure qu'il faut éviter, mais qui reste malgré tout intégrée au discours sur la lecture publique : « On a quelquefois parlé de censure : on n'aurait pas dû le faire. Les seuls pays où la censure existe sont les pays totalitaires et les gens qui l'ont demandée ont eu à s'en repentir. » (Patenaude 1958, 8). Et, de l'autre côté, de la censure qui apparaît incontournable afin de protéger la population contre la mauvaise lecture. À preuve, la publication d'extraits commentés favorablement dans le *Bulletin de l'ACBLF*, de l'appel du Nouvel An de

1958 du cardinal Paul-Émile Léger: «*La censure la plus efficace serait la réaction de la conscience chrétienne devant l'impudeur des éditeurs et des distributeurs de ces feuilles dont la saleté est telle que celui qui les parcourt aperçoit sur ses mains, en même temps que sur son âme, des taches de boue.*» (Patenaude 1958, 12). Malgré tout, la censure est abordée prudemment puisqu'elle peut constituer un risque pour la liberté d'expression, le bien public et la véritable liberté de presse. On préfère, à tout le moins, privilégier la lecture publique guidée et orientée où la qualité prévaut sur la quantité, de même que la consultation d'une personne avertie, en l'occurrence le bibliothécaire, ce dernier devenant primordial et incontournable. Ce rôle de guide ou d'éducateur est particulièrement important lorsque la lecture publique concerne la jeunesse.

Le discours moral sur la lecture publique des jeunes: le rôle d'éducateur du bibliothécaire

Le discours moral des bibliothécaires de l'ACBLF sur la bonne et la mauvaise lecture englobe également la lecture des jeunes. On veut assurément qu'ils s'instruisent, on veut sans doute qu'ils lisent, mais on cherche surtout à les protéger contre les mauvaises lectures: «*Le problème de la lecture des jeunes se pose chaque jour d'une façon plus urgente. Les autorités religieuses et civiles, face à la marée toujours montante de la littérature pornographique et démoralisante qui inonde nos marchés, ont lancé leur appel à la conscience des éducateurs, parents et maîtres.*» (Grenier 1955, 7). Le problème de la bonne et de la mauvaise lecture des jeunes prend la forme d'une véritable lutte morale où les bibliothécaires, membres ou non du clergé, ont pour rôle de combattre, et surtout de contrôler la bonne lecture des jeunes: «*Est-il nécessaire de signaler la part réservée aux bibliothécaires dans cette angoissante bataille pour sauvegarder l'intégrité chrétienne de nos jeunes? La tâche est gigantesque et nous occupons un poste clef parmi ceux qui l'entreprennent. Sommes-nous prêts à combattre et surtout à l'emporter de haute lutte? Car il faut vaincre.*» (Grenier 1955, 7). Les armes des bibliothécaires pour gagner ce combat moral sont, d'une part, la création de

bibliothèques sous le regard bienveillant des autorités religieuses et, d'autre part, l'établissement du système de classification morale évoqué plus haut. C'est donc dans ce contexte de combat pour la préservation morale de la jeunesse que sont nées plusieurs bibliothèques dans les années 1950:

L'idée d'une bibliothèque pour jeunes à Ste-Agathe est née spontanément, à la suite de la conférence dynamique que le Père Edmond Desrochers, S.J., donna à Ste-Agathe-des-Monts, le printemps dernier. Le conférencier répondait à la demande d'un groupe de gens bien pensants, inquiets de la quantité affolante de lectures amoraux ou même obscènes offerte à notre jeunesse dans les kiosques de journaux. (Duquette 1955, 16)

La création de bibliothèques vouées aux jeunes a un double rôle: d'une part, leur permettre de découvrir le monde par la bonne lecture et, d'autre part, les empêcher de découvrir «l'enfer» des mauvaises lectures du monde extérieur grâce à la fréquentation des bibliothèques. Le choix des bons livres se fait sous les regards et les approbations des autorités religieuses: «*Abordons maintenant la sélection des livres; le choix fut fait par Mademoiselle Alvine Bélisle dont la compétence et le dévouement sont connus de nous tous [...] Notre curé, M. le Chanoine Noiseux, vint bénir les livres et les lecteurs.*» (Duquette 1955, 16). La seconde arme des bibliothécaires est le système de classification morale visant à renseigner et à guider les jeunes vers de beaux et de bons livres; pour y arriver, la collaboration entre les bibliothécaires, les professeurs, les éducateurs et les bibliothèques scolaires et publiques est nécessaire:

Les moyens définis d'établir une pareille collaboration pourraient être mis à l'étude. Un centre de renseignements en cette matière ne pourrait-il pas être créé au sein de l'ACBLF? [...] L'initiative d'un office destiné à guider les lectures des jeunes appartient aux bibliothécaires. Ne laissons pas échapper une occasion si belle de servir. (Grenier 1955, 8)

Le discours moral et thérapeutique: la lecture à l'hôpital

Un autre aspect du discours moral des bibliothécaires dans le *Bulletin de*

l'ACBLF consacre les effets thérapeutiques de la lecture sur la santé des malades, et la nécessité d'une bibliothèque à l'hôpital: «*Un service de bibliothèque, non seulement copié servilement sur le modèle américain, mais encore adapté à la mentalité catholique canadienne-française, s'avère indispensable pour le bien du malade.*» (Gay 1957, 15). Liée au discours moral, la bonne et la mauvaise lecture émane de la conception du catholicisme qui accorde priorité, comme on l'a vu précédemment, à l'ordre religieux et moral, à l'ordre de la culture et de l'esprit, mais qui n'oublie pas l'importance du bien-être temporel, donc de la condition physique. Une bonne lecture apporte des bienfaits moraux et physiques. La lecture à l'hôpital vise donc à établir un climat sain et propice à la guérison: «*Les autorités religieuses et médicales comprennent l'immense avantage de la lecture pour le bien-être moral du patient. Cette occupation contribue souvent à la guérison...*» (Sœur Marie-Sylvia 1956, 18). Mais les bienfaits de la lecture à l'hôpital passent par une appréciation des livres à offrir en fonction de l'état de santé du malade. Car mettre entre les mains des personnes hospitalisées de la mauvaise lecture est une lourde responsabilité morale qu'aucun hôpital ne devrait se permettre. Le roman est particulièrement contre-indiqué, car offrant l'erreur au lieu de la vérité, le vice plutôt que la vertu, il peut avoir des effets dévastateurs sur le malade:

Le genre littéraire du roman est le bouillonnement de culture le plus habituel des microbes de l'immoralité, précisément parce que le roman pénètre dans le subconscient des grandes passions de l'homme, et en particulier dans les souterrains troubles de la sexualité, de l'orgueil, de l'égoïsme, de la colère et de la convoitise. (St-Pierre 1956, 16)

Le médecin y soigne le corps, mais le bibliothécaire, grand connaisseur de revues et de livres, y guérit l'âme. L'âme en bonne santé morale prédispose le corps à la guérison: «*Le bibliothécaire est un homme qui sait, et qui sait choisir le livre qu'il faut pour tel ou tel patient. [...] Le bibliothécaire serait, à mon avis, à estimer et à considérer avec autant d'égards qu'un médecin. N'a-t-il pas comme lui la responsabilité de conduire le malade à la guérison.*» (Gay 1957, 24). Il est donc

important pour le bibliothécaire œuvrant au sein d'un hôpital d'établir une typologie des ouvrages. Tout livre n'est pas bon à offrir. Il faut éviter les livres causant la maladie ou «maladifs» (Gay 1957, 22). Mais certains malades sont mieux disposés que d'autres pour lire certains livres, à tout le moins, ils sont en meilleure santé morale: «Quant aux Mauriac et compagnie, où la grâce chevauche à la nature, sans jamais la compénétrer pleinement, on ne les laissera qu'aux malades formés et d'un jugement sûr.» (Gay 1957, 22). D'autres pourront avoir des livres de repos ou de joie saine, et ceux qui peuvent le supporter, des livres de réflexion. Mais la lecture essentielle à l'hôpital est la littérature religieuse. Elle offre aux malades l'occasion de comprendre que la maladie qui leur est donnée est une grâce rendue à Dieu. Ainsi, une courte lecture quotidienne à méditer est doublement salutaire: «La formule viable est certainement celle d'une lecture plutôt courte, par exemple d'un quart d'heure par jour, mais maintenue avec persévérance et réalisée dans des conditions de silence, d'attention et de recueillement.» (Gay 1957, 22)

En somme, le principal danger de la lecture à l'hôpital est d'offrir un mauvais livre à un malade où la solution proposée est le néant sans Dieu. Cette lecture est nuisible pour l'âme du malade et équivaut à rendre ses souffrances vaines: offrir de la mauvaise lecture à quelqu'un qui souffre, c'est rendre la rédemption du Christ inutile: «Le sens profond de la souffrance dans la vie et à l'hôpital, son sens social dans le corps mystique du Christ, son sens de rachat, quel est l'auteur qui nous les présente.» (Gay 1957, 23). Enfin, le péché originel ayant affaibli tout le genre humain, la bonne lecture est thérapeutique et indiquée à tous: «Soutiendrais-je même la gageure que toute bibliothèque, au fond, est une bibliothèque de malades ou doit l'être? Du point de vue moral, ne sommes-nous pas tous des malades? Toujours portés vers la dégradation spirituelle de notre être.» (Gay 1957, 15-16)

Les années 1960 et 1970: la fin du contenu de la lecture publique...

Il faut attendre la fin des années 1950 et le début des années 1960 et

1970 pour que s'éloigne doucement le discours moral des bibliothécaires de l'ACBLF sur la lecture publique. Le changement de décennie emporte peu à peu les valeurs tranchées et manichéennes sur le contenu, bon ou mauvais, de la lecture des jeunes et de la société en général. La lecture immorale préoccupe maintenant moins les bibliothécaires de l'ACBLF.

Cependant, les années 1960 n'ont pas totalement écarté Dieu. En effet, si la lecture d'une grande oeuvre permet désormais de se rapprocher et, même quelquefois, d'atteindre Dieu, ce sera par l'intermédiaire du parcours de l'homme libre qui lit afin de «traverser l'homme pour trouver Dieu.»¹ (Piriot 1963, 194). Il s'agit maintenant d'une lecture de dépassement, au sens «teillardien» du terme. Ainsi, même si nous nous trouvons toujours dans un contexte dominé par l'Église, le dernier tournant vers une nouvelle société laïque est réellement engagé. On parle de moins en moins de mauvaise lecture et davantage de bonne lecture. Il ne s'agit plus de protéger la population contre les influences néfastes de la lecture publique. Les dangers de la lecture sont remplacés par les bienfaits de la lecture publique. La société change et les bibliothèques doivent se convertir aux nouveaux besoins qui apparaissent. La bibliothèque devient un outil documentaire. Désormais, on préférera parler du caractère éducatif de la lecture publique et de son accessibilité: «Est-il besoin maintenant d'énumérer les moyens pratiques, pour chacune des bibliothèques, en particulier, de s'acquitter de sa tâche d'éducation populaire?» (Matte 1961, 137). Le plus grand bouleversement vient du fait que l'on ne stigmatise plus la mauvaise lecture comme on l'entendait dans les années 1950. Les bibliothécaires changent de perspective. Le jugement porté sur la lecture publique dans le *Bulletin de l'ACBLF* des années 1960 passe par l'évaluation de son caractère éducatif ou non. Désormais, la lecture publique doit être éducative: «Par des directives intelligentes et des conseils appropriés, on peut amener progressivement une clientèle scolaire, même jeune, à laisser de côté la littérature légère pour une littérature plus instructive: les romans sont remplacés par des biographies, de la géographie et de l'histoire.» (Frère Éloi

1961, 16). Elle doit être aussi accessible. En effet, la décennie 1960 apporte une nouvelle préoccupation majeure pour les bibliothécaires de l'ACBLF, soit l'universalité d'accès à la lecture publique. On s'accorde à dire que la lecture publique a une fonction utilitaire pour l'ensemble de la collectivité:

Elles [les bibliothèques publiques] doivent aider les étudiants à obtenir une meilleure culture et de meilleures notes, l'homme d'affaires à développer son commerce, l'artiste à améliorer son art, l'ouvrier, son métier, tous, enfin, à devenir de bons et utiles citoyens. C'est ainsi que l'on pourra vraiment dire que les bibliothèques publiques ont réellement rejoint et atteint le public des bibliothèques. (Matte 1961, 138)

Les années 1970 marquent l'arrivée de la culture de masse. Le discours sur la lecture publique dans le *Bulletin de l'ACBLF* est moins présent. La revue se professionnalise et les articles portent de plus en plus sur des sujets spécialisés en bibliothéconomie. Bien que les bibliothécaires de l'ACBLF restent conscients des changements sociaux qui s'effectuent sous leurs yeux, c'est la fin d'une certaine conception élitiste de la lecture publique confirmée, entre autres, par l'arrivée massive du livre de poche: «Le livre au format de poche n'a pas fini, dans le monde francophone au moins, de bouleverser les habitudes des promoteurs de la lecture.» (Houyoux 1969, 96). La production de plus en plus grande et rapide de la lecture de masse laisse les bibliothécaires dans l'expectative:

Ces considérations sur le destin de la culture ne laissent pas le bibliothécaire indifférent; la position qu'il prendra vis-à-vis du mouvement irrésistible de l'édition nouvelle dépendra beaucoup de son option fondamentale: générosité culturelle à l'image de l'abondance culturelle de l'édition de masse, ou «fanatisme et fétichisme», d'autant plus dangereux qu'ils prennent la forme détournée ou simpliste: manie du règlement de la bibliothèque, du catalogage, du «livre de bibliothèque», peur des pertes, calculs faussés d'économies.» (Houyoux 1969, 97)

1. Citation de Pascal

C'est comme si la nouvelle production massive et toujours croissante de livres avait favorisé, chez les bibliothécaires des années 1970, un début de détachement de l'évaluation de leur contenu; cette tâche devenant trop immense. Les bibliothécaires et la bibliothèque laissent au lecteur, pour la première fois depuis longtemps, une autonomie dans ses choix de lecture publique: «*N'est-ce pas [la bibliothèque] l'instrument par excellence d'auto-éducation. Seule elle [la bibliothèque] garantit à la personne toute l'information dont elle a besoin et lui permet de la choisir en toute liberté, de faire preuve de jugement et d'autonomie [...].*» (Bourgouin 1971, 151)

Le retrait des bibliothécaires de l'évaluation du contenu de la lecture publique, au profit de l'autoévaluation du lecteur, est le phénomène le plus marquant du début des années 1970. Du reste, l'année 1972 marque le début d'une réflexion profonde pour les bibliothécaires de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française, qui entraîne la fin de la publication du *Bulletin de l'ACBLF*: réflexion nouvelle et profonde sur eux-mêmes, sur la formation, sur la mission de la profession de bibliothécaire et sur celle de la lecture en bibliothèque.

La professionnalisation du bibliothécaire: sur le chemin du passé à l'inforoute...

Une communauté professionnelle se caractérise par son sentiment d'appartenance, le désir de faire carrière, le sens de la sécurité, la similitude de ses idéaux et de ses valeurs, l'unanimité dans le discours et les symboles, l'autorité professionnelle, la reconnaissance sociale, le recrutement, l'entraînement et la socialisation de ses membres (Lazure 1962, 9-10). L'histoire des bibliothécaires au Canada français n'échappe pas à ce mouvement de professionnalisation qui débute au milieu du XIX^e siècle et qui s'est accentué tout au long du XX^e siècle, tributaire du développement scientifique et technologique.

C'est dans l'évolution vers cette communauté d'intérêts qu'est née la réflexion sur la profession de bibliothécaire dont la formation académique est le point central de sa reconnaissance sociale et profes-

sionnelle. En effet, au tout début, il y a la naissance fragile de l'École de Bibliothécaires, en 1937, à l'Université de Montréal. En 1961, l'École de Bibliothéconomie offre le baccalauréat en bibliothéconomie après une formation ès arts donnée par les collègues classiques; puis viendra le nouveau baccalauréat, créé en 1964, qui respecte l'agrément de l'American Library Association. Enfin, en 1969, l'obtention de cet agrément et, en 1970, la nouvelle scolarité de maîtrise marquent un tournant majeur dans la reconnaissance professionnelle des bibliothécaires (Lajeunesse 1987, 3)

Le discours des bibliothécaires de l'ACBLF, depuis ses débuts en 1943, ne sera pas étranger à ce mouvement de professionnalisation des bibliothécaires. La Corporation professionnelle, créée en 1969, concrétise les réflexions sur le rôle du bibliothécaire discutées, depuis toutes ces années, dans le *Bulletin de l'ACBLF*, et dresse le constat suivant: les bibliothécaires auront toujours devant eux la dualité de leur objet de travail, c'est-à-dire «le médium-contenu et le médium-contenant». Cette réflexion mène à une différenciation progressive des tâches relatives à la bibliothéconomie:

La profession de bibliothécaire devra distinguer de plus en plus clairement entre les bibliothécaires spécialistes du livre surtout dans son contenu intellectuel et ceux du volume surtout dans ses aspects matériels. Seuls les premiers, à mon avis, mériteraient, par antonomase, le nom de bibliothécaires; les autres tendraient à se subdiviser, à leur tour, en deux autres catégories: les administrateurs de bibliothèques, selon qu'ils auraient à organiser et diriger la conservation et la transmission des volumes matériels, et les techniciens en bibliothéconomie, selon qu'ils aient à utiliser les techniques nombreuses et complexes, nécessaires à l'exécution des tâches se rattachant à cette transmission des livres matériels. (Lazure 1962, 48)

De cette réflexion ressort qu'il y a désormais deux types de bibliothécaires: le spécialiste de l'information au service de l'éducation du public et de la diffusion culturelle et le gestionnaire, qui exerce à la périphérie de la profession, chargé de l'administration et de la gestion de la bibliothèque.

Conclusion et synthèse: le discernement vers le bien

Le Canada français des années 1950 est une société résolument moderne, à l'orée déjà de la société de l'information. La radio est depuis longtemps solidement implantée dans 90% des foyers et la proportion des familles possédant un téléviseur est de 40% en 1955; cinq ans plus tard, en 1960, elle sera de 90%. Alliées, la télévision et la radio accélèrent la diffusion de la culture de masse, des idées et de l'information au Canada français; inexorablement, la télévision uniformise peu à peu les modes de vie et les valeurs sociales. De plus, la presse, les magazines et le roman populaire sont en expansion rapide. Durant cette période, la plupart des grands journaux quotidiens comme *La Presse* et *Le Devoir* doublent leur tirage; ils constituent, d'ailleurs, le point de ralliement du Canada français moderne et progressiste. Les magazines et les revues ont des tirages dépassant les 250 000 exemplaires. Enfin, les romans populaires distribués dans les kiosques à journaux et les tabagies sont tirés à plus de 20 000 exemplaires.

L'Église catholique aura fort à faire durant ces années pour colmater les brèches de la société traditionnelle qui s'effiloche rapidement devant ses yeux. Le recrutement des nouveaux membres du clergé s'essouffle, passant de 30% à 14% par rapport à la décennie précédente, constat percutant de la situation. De plus, l'encadrement pastoral traditionnel est rendu difficile, et la désertion des fidèles montréalais de l'office dominical monte à 50%. Cette situation oblige l'Église, dans un dernier sursaut, à multiplier tous azimuts les mouvements catholiques de combat moral dans la société, surtout au sein des organisations professionnelles existantes qui sont alors noyautées stratégiquement. L'Association canadienne des bibliothécaires de langue française n'échappe pas à cette forme d'entrisme faite par les autorités catholiques d'alors. Conséquemment, ce qui s'écrit sur la lecture publique, dans le *Bulletin de l'ACBLF* durant ces années, se résume, en fait, à la promotion d'un choix moral vers la bonne lecture pour le bien de la population en général et pour celui des jeunes en particulier. Accepter la bonne lecture et refuser la mauvaise est

alors une prise de décision religieuse, morale et sociale dont il faut s'acquitter devant Dieu: «*Chacun doit faire l'option qui s'impose: mettre son catholicisme avant ou après la littérature obscène, avant ou après son amusement, avant ou après la déviation de ses instincts, avant ou après la société où il habite. Nos catholiques croient-ils en Dieu, oui ou non?*» (Patenaude 1958, 10)

Il est logique, dans ce contexte, que les bibliothécaires de l'ACBLF aient proposé des moyens de promouvoir la bonne lecture par l'établissement d'un système de classification morale et la mise sur pied de bibliothèques publiques axées sur la bonne lecture. Mais il faut voir aussi que ces choix de privilégier un type de lecture publique et les moyens pour y parvenir sont essentiellement le reflet consenti des bibliothécaires au catholicisme de la société canadienne-française. D'autres, des intellectuels et des artistes, dans la société canadienne-française de l'époque, ont refusé de prendre part à ce combat moral au côté de l'Église catholique. Mais les bibliothécaires ont décidé par affinité morale, à l'époque, d'un autre combat et ils ont choisi le camp de la bonne lecture, répondant ainsi aux exhortations des plus hautes autorités catholiques. Car n'est-ce pas Pie XII qui déclarait le 7 octobre 1954, citant l'apôtre Paul: «*Usez de discernement en toute chose, retenez ce qui est bien*» (Simon 1959, 15)... Les bibliothécaires de l'ACBLF ont donc fait appel au discernement de Pie XII en trouvant des moyens pour discerner ce qui est bien...

Le parcours du *Bulletin de l'ACBLF* entre les années 1955 et 1972 suit et reflète le cheminement moral des bibliothécaires de l'ACBLF durant toutes ces années. Autant, au début des années 1960, ils fustigent toujours la mauvaise lecture et font la promotion d'un système de classification et de cotation morale, autant ils entretiennent, paradoxalement, de solides liens avec l'American Library Association qui tient son 79^e congrès à Montréal sous le thème «*Suppression des barrières*». Mais il sera étonnant de les voir entreprendre leur chemin de Damas trois ans plus tard et écrire dans leur Perspectives d'avenir en 1963: «*Notre association devra entrevoir un avenir où la liberté d'expression connaîtra son âge d'or*» (Desrochers 1963, 50). Triple par-

cours en somme: celui de la profession de bibliothécaires, du *Bulletin de l'ACBLF* et celui de la société canadienne-française durant les années 1955 et 1972. Parcours pluriel, où la mort de Pie XII en 1958, son remplacement par Jean XXIII, la tenue du concile Vatican II et l'*aggiornamento* de l'Église face au monde n'auront pas été tout à fait étrangers à ce basculement des valeurs du catholicisme traditionnel des élites canadienne-françaises.

En terminant, nous devons bien le constater aujourd'hui, cet itinéraire professionnel du bibliothécaire, tel que perçu dans le *Bulletin de l'ACBLF* durant toutes ces années, était également le parcours de son objet, la lecture en bibliothèque. Au début, durant les années 1950, grand prêtre prosélyte de l'œuvre de la bonne lecture publique, ensuite éducateur des jeunes âmes, puis médecin des âmes en peine, il sera un peu plus tard un *reading counselling* dans les années 1960, et à l'orée des années 1970, et aujourd'hui, on le veut, *professionnel de l'information...* (Lazure 1962, 50; Bourgoïn 1971, 152)

Que serons-nous demain ?

Sources consultées

Bourgoïn, Jeannette. 1971. En marge du projet multi-média... La bibliothèque dans la société promotionnelle. *Bulletin de l'ACBLF* 17(3): 148-153.

Braut, Jean-Rémi. 1972. *Rapport de la commission de révision des objectifs et des structures*. Montréal: Association canadienne des bibliothécaires de langue française. 96 p.

Braut, Jean-Rémi, Micheline Plouffe-Belleau et Hubert Perron. 1973. L'ASTED, un nouveau carrefour. *Documentation et bibliothèques* 19(4): 146-147.

Chabot, Juliette. 1955. Présentation. *Bulletin de l'ACBLF* 1(1): 3.

_____. 1960. Collaboration entre la Bibliothèque publique et les collèges classiques. *Bulletin de l'ACBLF* 6(1): 16-20.

Compte rendu de Notre journée d'étude à St-Jacques-de-Montcalm. 1956. *Bulletin de l'ACBLF* 2(3): 12-28.

Desrochers, s.j., Edmond. 1955. Nouvelles de nos sections régionales. *Bulletin de l'ACBLF* 1(2): 18-19.

_____. 1960. Livres anglais et cotation morale. *Bulletin de l'ACBLF* 6(1): 10-12.

_____. 1963. Perspectives d'avenir. *Bulletin de l'ACBLF* 9(2): 47-52.

Duquette, Jacques. 1955. Fondation d'une bibliothèque à Ste-Agathe. *Bulletin de l'ACBLF* 1(4): 16.

Durocher, René et al. 1989. Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930. Tome II. Montréal: Boréal.

Frère Éloi, s.c.1961. Échos de Sherbrooke. *Bulletin de l'ACBLF* 7(1): 16.

Gagnon p.s.s., Édouard. 1955. Le Manitoba accueille l'ACBF. *Bulletin de l'ACBLF* 1(3): 11-12.

Gay, c.s.s.p., r.p., Paul. 1957. Le livre à l'hôpital. *Bulletin de l'ACBLF* 3(3): 15-16.

_____. 1957. Le livre à l'hôpital. *Bulletin de l'ACBLF* 3(4): 21-24.

Grenier, Héléne. 1955. La lecture et la jeunesse. *Bulletin de l'ACBLF* 1(2): 7-8.

Houyoux, Philippe. 1969. Livre de poche et bibliothèques. *Bulletin de l'ACBLF* 15(2): 96-98.

Lajeunesse, Marcel. 1987. L'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal: un quart de siècle de formation des professionnels de l'information (1961-1986). *Argus* 16(1): 3-8.

Lazure, o.m.i., Jacques. 1962. Aspects sociologiques de la profession de bibliothécaire. *Bulletin de l'ACBLF* 8(2): 45-51.

Marmin, Madeleine. 1958. En marge du saganisme, quelques succès de l'histoire de la littérature. *Bulletin de l'ACBLF* 4(3): 4-8.

Martin, Paul-Aimé. 1963. Historique, des origines jusqu'à 1953. *Bulletin de l'ACBLF* 9(2): 53-55.

Matte, Pierre. 1961. Rôle de la bibliothèque publique dans l'éducation. *Bulletin de l'ACBLF* 7(4): 129-138.

Morisset, o.m.i., Auguste-M. 1960. Congrès international de bibliothécaires. *Bulletin de l'ACBLF* 6(1): 1-3.

Patenaude, J.-Léon. 1958. Satan mène le bal. *Bulletin de l'ACBLF* 4(2): 7-12.

Pirlot, Paul. 1963. Lecture courante... *Bulletin de l'ACBLF* 11(4): 193-194.

Rousseau, Denis et Hubert Perron. 1984. L'ASTED, dix ans après: bilan et prospective. *Documentation et bibliothèques* 30(3): 71-86.

Saint-Louis, ptre, Jean. 1959. Cours secondaire et lecture. *Bulletin de l'ACBLF* 5(2): 17-18.

Simon o.m.i., L.-M. 1959. La lecture dans la perspective catholique. *Bulletin de l'ACBLF* 5(4): 6-15.

Soeur Marie-Sylvia. 1956. La section des hôpitaux. Servir. Historique de la bibliothèque de l'Hôpital St-Jean-de-Dieu. *Bulletin de l'ACBLF* 11(2): 18.

St-Pierre, ptre, Gérard. 1956. Le bienfait de la lecture chez les hospitalisés. *Bulletin de l'ACBLF* 2(4): 13-17.

Vinay, Marie-Paule. 1956. Conférence de Mme Marie-Paule Vinay. *Bulletin de l'ACBLF* 2(2): 15-16.